

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 mai 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf mai à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Patricia BRAULT, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM RIBOULET. MARCHAIS. Mme DAMANGE. MM BRAULT. BROSSARD. BANNIER. WATTELLE. Mmes GONNEAU.ROBIN. MAZZONI.

ETAIENT ABSENTS : M. LOISEAU, Mmes DUGUE. JUIN . FAYOL excusées

- Madame DUGUE Ludivine a donné pouvoir à Mr Bernard MARCHAIS
- Madame JUIN Sylvie a donné pouvoir à Mr Jean-Pierre RIBOULET
- Madame FAYOL Ginette a donné pouvoir à Mme Patricia BRAULT

=====

Date de la convocation : 13 mai 2015

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard MARCHAIS

ORDRE DU JOUR :

- ✓ ***Approbation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)***
- ✓ ***Transformation du POS en PLU : suivi du dossier, compte rendu de la réunion de la commission d'appel d'offres***
- ✓ ***Syndicat d'Energie d'Indre et Loire : dissimulation du réseau d'éclairage public – rue du Pont : estimatif des travaux***
- ✓ ***remplacement des menuiseries : logement rue rabelais et Ecole***
- ✓ ***questions diverses :***
 - ***augmentation du repas de cantine***
 - ***vente locatif par Touraine Logement***
 - ***accueil des gens du voyage sur le territoire du Pays de la Touraine Côté Sud***
 - ***organisation d'une veillée par le Planétarium de Tauxigny***

Pas d'observations sur le procès-verbal de la réunion du 1^{er} avril 2015.

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS – Délib. n°25-1/05/15

Le Maire présente à l'assemblée le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Il rappelle que la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées du 11 février 2005 impose aux communes de réaliser un plan de mise en accessibilité de voirie et des espaces publics (PAVE). Ce plan fixe les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal. Il met en évidence des chaînes de déplacement

permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents établissements recevant du public dans un périmètre défini.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à lancer la démarche le 30 octobre 2014. Son élaboration a été effectuée en concertation avec les acteurs locaux.

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté de personnes handicapées, et notamment son article 45,

Vu, le décret n°2007-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,

Vu, le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,

Vu, l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n°2006-1658.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE, le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics tel que présenté.**

OBJET : TRANSFORMATION DU POS EN PLU – dossier n°2

Madame le Maire donne l'état d'avancement du dossier relatif à la transformation du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS en PLAN LOCAL D'URBANISME.

Elle précise que 16 cabinets d'études ont été consultés et seulement deux offres ont été reçues.

La commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour et a procédé à l'ouverture des offres, celles-ci seront analysées par la DDT ; la prochaine réunion de la commission d'appel d'offres est prévue le mercredi 27 mai prochain.

OBJET : SYNDICAT D'ENERGIE D'INDRE ET LOIRE : DISSIMULATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC – RUE DU PONT : ESTIMATIF DES TRAVAUX – Délib. n°26-3/05/15

Madame le Maire rappelle les travaux envisagés avec le Syndicat d'Energie d'Indre et Loire pour la dissimulation du réseau d'éclairage public – rue du Pont.

Elle donne lecture de l'estimatif des travaux réalisé à partir de l'avant-projet sommaire, la participation communale est estimée à : 2 437.68 € H.T. NET (TVA prise en charge par le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **donne son accord sur la montant de la participation communale, à savoir : 2437.68 € HT NET**
- **charge son Maire de signer les pièces correspondantes à ce dossier**

Une réunion de chantier est prévue le 24 juin prochain.

OBJET : REMPLACEMENT DES MENUISERIES : LOGEMENT RUE RABELAIS : Mlle DIZIER et ECOLE : CLASSE CYCLE 3 – Délib. n°27-4/05/15

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, adjoint, rappelle les travaux de remplacement de menuiseries au logement de Mlle DIZIER et à l'Ecole (classe cycle 3), il précise que différentes entreprises ont été consultées et donne lecture des différents devis reçus :

OFFRES	MENUISERIES LOGEMENT	MENUISERIES ECOLE	
	Montant H.T.	Montant H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
ENT. CHABOISSON	4 763,20 €	3 420,92 €	8 184,12 €
ETS LAMBERT	6 824,00 €	5 596,00 €	12 420,00 €
ETS PAWULA	5 630,00 €	4 532,00 €	10 162,00 €
ETS PELE	4 015,90 €	3 372,80 €	7 388,70 €
ETS PERRODIN	5 594,00 €	4 244,00 €	9 838,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de retenir les offres de l'entreprise PELE de LA CELLE SAINT AVANT, à savoir :
 - Remplacement menuiseries logement 4 015.90 € H.T.
 - Remplacement menuiseries école 3 372.80 € H.T.

néanmoins Mr RIBOULET Jean-Pierre est chargé de recevoir l'entreprise afin de détailler l'offre présentée.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES – dossier n°5

- ✓ Augmentation du repas de la cantine – année scolaire 2015-2016 : Délib. n°28-5/05/15

Madame le Maire rappelle que les repas de la cantine scolaire sont confectionnés par l'EHPAD « Les Termelles » à ABILLY. Elle donne lecture d'un courrier émanant de l'EHPAD précisant l'augmentation du repas fourni à parti du 1^{er} septembre 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de répercuter cette augmentation aux familles, en conséquence le prix des repas à compter du 1^{er} septembre 2015 sera :
 - Repas enfant 2.98 €
 - Repas adulte 3.53 €
- ✓ Touraine Logement : vente de patrimoine : T3-13, rue des combattants en AFN – Délib. n°29-5/05/15

Madame le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Touraine Logement sollicitant l'avis de la commune pour la mise en vente d'une maison type T3 sise à ABILLY – 13, rue des AFN.

L'estimation des domaines s'élève à 72 000.00 € net vendeur ; Touraine Logement a fixé le prix de vente à 64 000.00 € net vendeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **donne son accord sur cette vente sur la base citée ci-dessus.**
- ✓ **Accueil des Gens du Voyage sur le Territoire du Pays Touraine Côté Sud :**

Madame le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Monsieur le Sous-Préfet de LOCHES concernant l'accueil des gens du voyage sur le Territoire du Pays de la Touraine Côté Sud.

Il est précisé dans ce courrier qu'il serait souhaitable en complément des aires prévues dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, de créer des aires de petits passages d'une capacité de 4 à 6 places au sein des collectivités.

Le Conseil Municipal, après discussion, émet un avis défavorable sur cette proposition.

- ✓ **Organisation d'une veillée aux étoiles par le Planétarium de Tauxigny :**

Madame le Maire rappelle l'intervention de Mr MILTEAU du Planétarium de Tauxigny à l'Ecole l'an passé, elle précise que celui-ci l'a sollicité pour organiser une veillée aux étoiles sur l'Île de la Claise cet été.

Cette animation serait ouverte à tous ; la prestation s'élèverait à 300.00 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

- ✓ **Achat moquette pour la salle omnisports :**

Il est rappelé la nécessité d'acheter une moquette pour la salle omnisports. La fête de fin d'année de l'Ecole se déroulant dans cette salle.

Il est demandé de se renseigner auprès des ETS MURESOL de CHATELLERAULT sur le poids des rouleaux et sur leurs largeurs.

- ✓ **adhésion de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud au syndicat Mixte ouvert Touraine Cher Numérique – délib. n°30-5/05/15**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 mars 2015, portant modification des statuts de la CCTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1425-1, L.5211-17, et L.5214-27

Madame le Maire rappelle que la commune a transféré sa compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électronique à la CCTS.

Suite à cette prise de compétence, la CCTS envisage d'adhérer au Syndicat Mixte Ouvert Touraine Cher Numérique, qui en plus de communautés de communes est composé des Conseils Généraux du Cher et d'Indre-et-Loire et du Conseil régional.

Ce syndicat se veut être le réceptacle des aides européennes et françaises au développement numérique du territoire et d'organiser le déploiement de ces technologies.

Madame le Maire propose d'autoriser la CCTS à adhérer à ce syndicat mixte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Approuve l'adhésion de la CCTS au syndicat Mixte ouvert Touraine Cher Numérique,**
- **Charge le Maire d'appliquer la présente décision.**

✓ **Participation Voyage Elève Lycée Emile Delataille**

Mme le Maire précise qu'une personne de la commune l'a sollicitée pour obtenir une aide pour sa fille, élève au Lycée Emile Delataille de LOCHES, qui a participé à un voyage scolaire. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette demande, précisant que l'aide est accordée seulement aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

✓ **CAE-Services techniques – Délib. n°31-5/05/15 :**

Monsieur Bernard MARCHAIS, Adjoint au service technique, précise que depuis quelques semaines en partenariat avec la Mission Locale de Loches, Thomas AUDET domicilié à ABILLY, rue des Fonderies a effectué plusieurs semaines de stage avec les employés du technique et a donné une entière satisfaction.

Il indique la charge des travaux à effectuer à cette période de l'année et propose qu'un contrat CAE-CUI soit proposé à Thomas AUDET pour une période de six mois pour une durée hebdomadaire de 20 heures (sachant que les horaires peuvent être modulés sur la période) la participation de l'état pour ce type de contrat s'élève à 60 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **donne son accord, en conséquence un contrat CAE-CUI sera conclu avec Thomas AUDET pour une période de 6 mois (du 1^{er} juin au 30 novembre 2015) pour 20 heures de travail hebdomadaires avec des horaires modulables sur la période.**

✓ **Recensement de la population – nomination du coordonnateur communal – Délib. n°32-5/05/15 :**

Madame le Maire indique que la Commune est concernée par le Recensement de la Population en 2016 et que celui-ci se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Elle précise qu'il convient de nommer un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide de nommer Mme Danièle BATAILLE, coordonnateur communal pour le recensement de la population.**

✓ **Eboulement du mur rue de la Marcauderie :**

Madame le Maire rappelle l'éboulement qui est survenu rue de la Marcauderie, elle précise que la rue restera fermée par mesures de sécurité.

✓ **Tour de table :**

Arnaud BANNIER : s'interroge sur le problème des chats errants

Jean-Pierre RIBOULET : précise qu'il a été signalé la présence de rats au niveau des égouts notamment route du Grand Pressigny

Michèle GONNEAU : donne un compte-rendu de la réunion de la commission des impôts directs de la CCTS et demande la réglementation pour les bruits du voisinage et notamment la tonte des pelouses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

Nature	Références
- Approbation du Plan de Mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics	Délib. n°25-1/05/15
- Transformation du POS en PLU	Dossier n°2
- Syndicat d'Énergie d'Indre et Loire dissimulation du réseau d'éclairage public rue du Pont : estimatif des travaux	Délib. n°26-3/05/15
- Remplacement des menuiseries – logement rue Rabelais : Mlle DIZIER et Ecole – classe cycle 3	Délib. n°27-4/05/15
- Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> → Augmentation du repas de la cantine – année scolaire 2015-2016 → Touraine Logement : vente de patrimoine : T3-13 rue des Combattants → Accueil des gens du voyage sur le territoire du Pays Touraine Côté Sud → Organisation d'une veillée aux étoiles par le Planétarium de Tauxigny → Achat moquette pour la Salle Omnisports → Adhésion de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud au Syndicat Mixte ouvert Touraine Cher Numérique → Participation voyage Elève Lycée Emile Delataille → CAE-Services techniques → Recensement de la population – nomination du coordonnateur communal → Eboulement du mur rue de la Marcauderie → Tour de table 	Dossier n°5 Délib. n°28-5/05/15 Délib. n°29-5/05/15 Délib. n°30-5/05/15 Délib. n°31-5/05/15 Délib. n°32-5/05/15

COMMUNE D'ABILLY (INDRE ET LOIRE) – REUNION DU 19 MAI 2015

BRAULT P.	RIBOULET J.P.	MARCHAIS B.	DAMANGE I.	BROSSARD P.
LOISEAU T. A*	WATTELLE J.	MAZZONI M.	GONNEAU M.	FAYOL G. p*
BRAULT S.	JUIN S. p*	BANNIER A.	ROBIN H.	DUGUÉ L. p*

P* pouvoir